



**HAL**  
open science

# L'influence de l'interdisciplinarité sur “ l'être ” de la ville : Fragments d'un itinéraire intellectuel au Vaudreuil Ville Nouvelle (Val de Reuil)

Claire Brossaud

► **To cite this version:**

Claire Brossaud. L'influence de l'interdisciplinarité sur “ l'être ” de la ville : Fragments d'un itinéraire intellectuel au Vaudreuil Ville Nouvelle (Val de Reuil). *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, 2003, Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité, 7, pp.19-33. hal-03176047

**HAL Id: hal-03176047**

**<https://hal.science/hal-03176047>**

Submitted on 22 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## L'influence de l'interdisciplinarité sur « l'être » de la ville : Fragments d'un itinéraire intellectuel

CLAIRE BROSSAUD au Vaudreuil Ville Nouvelle (Val de Reuil)

L'interdisciplinarité a le vent en poupe. Les sciences, et la recherche urbaine en particulier s'en emparent désormais comme s'il s'agissait du grand chantier à venir. Mais ce vertige ou cet appel n'a rien de nouveau. En témoigne l'histoire de la ville nouvelle du Vaudreuil (Val de Reuil), qui, au début des années 60 en Haute-Normandie, a été le siège de trois innovations en urbanisme. Cette cité a d'abord été la première ville française de l'après-guerre qui a été pensée dans le cadre de la régionalisation économique à un niveau national <sup>1</sup>. Elle devait être un pôle d'accueil des activités décentralisées de la région parisienne, en particulier des activités tertiaires et, parallèlement, constituer un centre de décongestion de l'agglomération rouennaise pour favoriser la création d'un axe d'urbanisation à vocation régionale. Elle a été ensuite la cible d'un programme de recherche dans un domaine encore inexploré en France : la lutte contre les nuisances. Enfin, elle a été officiellement désignée pour devenir une « opération pilote d'urbanisme », recommandation qui a favorisé quelques années plus tard la mise en application du concept « d'urbanisme participatif ». Toutes ces spécificités accentuent largement le côté volontariste du Vaudreuil à cette époque glorieuse de la planification française. Ce qui caractérise l'initiative normande plus que toute autre en ce début de Cinquième République, c'est un très haut niveau d'objectivation de la réalité qui prédispose à d'abondantes études expérimentales et qui consacre simultanément l'association disciplinaire comme un mode majeur d'administration et de gestion de projet.

(1) Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, Melun-Senart en région parisienne, Lille Est (devenue Villeneuve d'Ascq), L'Isle d'Abeau autour de Lyon, les Rives de l'Étang de Berre autour de Marseille et Le Vaudreuil ont toutes fait l'objet d'une politique d'aménagement du territoire entre 1960 et 1975.

Au-delà d'une protestation contre le « savoir en miettes » et d'une volonté de décloisonner la culture savante, l'interdisciplinarité au Vaudreuil doit se comprendre dans le dessein (dessin) des villes organiques. La cité, dans sa conception, fut assimilée à un corps humain. Celui-ci devait naître avec tous ses membres au départ et grandir jusqu'à ce que maturité lui permette de prendre son destin en main. « Donner la ville aux habitants ! » arguaient les défenseurs des villes nouvelles. L'essor de l'interdisciplinarité est ici au coeur de cette exigence : la superposition physique des fonctions vitales et culturelles de la ville permet d'intégrer toutes les données du savoir sur un territoire et aucune connaissance particulière ne saurait prétendre offrir de solution unilatérale à des problèmes complexes. À l'époque, il était davantage question de pluridisciplinarité que d'interdisciplinarité. Il s'agissait plus en effet d'un travail en commun mixant plusieurs disciplines, que d'un processus par lequel devait surgir une discipline nouvelle, même si l'urbanisme et la sociologie ont été finalement les grandes gagnantes de ce « chambardement » au niveau académique. Sans doute est-il intéressant ici de constater qu'il y a une continuité de passage entre pluridisciplinarité et interdisciplinarité si l'on convient que l'une comme l'autre placent la relation entre disciplines au coeur des sciences. Porté par cet idéal, le projet du Vaudreuil a fait largement écho à la théorie des systèmes, que celle-ci s'applique à l'organisation sociale de l'espace, à ses fondements écologiques ou à son fonctionnement socio-politique. On montrera ici comment ces trois logiques systémiques se sont développées au plan théorique dans « l'imaginaire bâtisseur » du Vaudreuil et au plan pratique dans certains contextes socio-professionnels <sup>2</sup>.

#### L'UNITÉ DE LA STRUCTURE ASSURE L'INTERDÉPENDANCE DES FONCTIONS URBAINES

(2) En 1960, la composition de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (150 personnes environ) est la suivante : 45% d'urbanistes, 15% d'économistes, 10% de géographes, 10% de démographes, 5% de sociologues, 5% de mathématiciens, et 10% d'ingénieurs en sciences et techniques. En 1972, la Mission d'Études du Vaudreuil compte trois ingénieurs en titre qui sont à la tête du dispositif et 4 sociologues (10% de l'ensemble) pour 34 employés.

Les villes nouvelles françaises, on le sait, ont permis de renouveler la pensée et l'action urbanistique autour de grands principes : établir un plan d'ensemble pour une démographie et une économie équilibrées, mobiliser des milliers d'hectares de terres agricoles, travailler sur des échelles beaucoup plus grandes que celle de l'unité résidentielle, offrir un cadre de vie mieux en rapport avec les aspirations des habitants, créer des centres urbains autonomes structurés par des commerces, des entreprises et des équipements.

« Le débat dans cette direction atteignit un point de non retour en 1971 à l'occasion du concours du Vaudreuil. L'équipe Riboulet, Thurnauer, et Vêret y trouva en effet l'occasion de formuler des idées, qui, pour n'être pas entièrement neuves, constituaient pourtant une des critiques françaises relativement élaborées de la Charte d'Athènes... » (Le Dantec/*Nouvel Art*, 17). Les architectes critiquent en effet radicalement le fonctionnalisme, théorie qui débouche sur une définition du sens spatial de la ville autour de quatre grandes fonctions correspondant à la satisfaction de besoins humains : habiter, travailler, circuler, se cultiver le corps et l'esprit. Chacun de ces besoins est solidaire comme les organes du corps humain mais aussi comme les opérations de production dans une usine taylorisée. Le plein rendement et la mise en ordre de l'espace s'effectuent au moyen du « zoning », qui divise la ville en autant de lieux finalisés pour la consommation, l'habitat ou le travail ; la fluidité des circulations devant suppléer en partie à sa conception cloisonnée. Cette idée-force trouve sa consécration avant-guerre aux États-Unis, en France dans la plupart des projets de villes reconstruites puis dans les célèbres grands ensembles des années 50. Tous les symptômes de la « sarcellite » sont bien connus et sont remarquablement mis en avant dans une littérature abondante visant à justifier le bien-fondé des villes nouvelles. Le projet du Vaudreuil se trouve être au cœur d'une forte densité de grands ensembles et il est au contact d'un urbanisme de plan déjà opérationnel au niveau local ou intercommunal dans les villes reconstruites de Normandie depuis 1945. À la négation de la Charte d'Athènes, aux enseignements de quelques expériences coloniales et étrangères, s'ajoute une autre initiative malheureuse de l'urbanisme fonctionnaliste à laquelle J.-P. Lacaze, futur administrateur de la cité normande, ingénieur des Ponts et Chaussées totalement acquis à la cause pluridisciplinaire, est directement associé au début de sa carrière. Il s'agit de la ville de Mourenx dans les Basses Pyrénées.

Traditionnellement, les adeptes de la Charte d'Athènes ne travaillent pas seulement avec des économistes et des ingénieurs mais aussi avec des sociologues, car ce sont eux qui sont chargés de déterminer précisément quels sont les besoins types de la population. L'école Le Playsienne contribue largement à cette entreprise jusque dans les années 20 environ. Quelques décennies plus tard, les sociologues qui collaborent à l'édification des villes nouvelles françaises attachent une importance particulière à

l'unité de tous les besoins et aspirations tels que l'envisagent désormais les anthropologues et ethnologues anglo-saxons ou même Marcel Mauss avec son « phénomène social total ». L'espace urbain en ville nouvelle devient synthèse des multiples déterminations organiques – l'équivalent d'un système intégré de besoins/fonctions – et le sociologue, le spécialiste de cette synthèse. La notion de structure, parce qu'elle se veut moins utilitariste, rend justice à un idéal solidariste de l'aménagement du territoire porté également par des chrétiens progressistes, par des socialistes autogestionnaires et par des néo-marxistes. Dans le Schéma d'Aménagement de la Basse Seine, la structure est unitaire car elle permet de rendre tous les besoins/fonctions interdépendants les uns avec les autres. Chaque pôle d'urbanisation – Le Vaudreuil, Rouen ou Le Havre – est présenté de façon autonome. Toutefois, les parties individualisées, subdivisées ainsi formées s'enchaînent les unes avec les autres selon une grammaire bien précise et l'armature régionale prévaut toujours sur les sous-ensembles qui la composent.

Mais la localisation du Vaudreuil, sa discontinuité avec la ville-mère Rouen – forêt et fleuve forment des barrages naturels – font du projet de ville la pièce maîtresse d'un structuralisme plus qualitatif, reniant les visées techniques et quantitatives du fonctionnalisme des besoins pour n'en garder finalement que sa substance organique. Ici, la structure devient dynamique, évolutionniste ; elle représente le système général de l'action sociale. Pour caractériser le « germe de ville », les artisans du Vaudreuil aiment à répéter qu'il représente ce que l'enfant est à l'adulte et non ce qu'est un membre par rapport à un corps. Cette zone de 2 500 logements dont 2 150 collectifs et 350 individuels est le concentré d'une grande ville – un embryon – qui, tout en étant prête à servir sur le papier, reste prête à finir dans la réalité. L'embryon, quoique réduit, n'est pas moins complexe que la ville elle-même à son niveau de maturité. Le germe est une sorte de quadrillage de l'espace « en maille neutre », dite structure en « semi-treillis » qui permet à la fois une organisation fluide des circulations intérieures tout en fournissant des carreaux d'urbanisation, qui, dans le temps, peuvent être utilisés suivant les désirs des habitants. La mobilité ou souplesse d'utilisation de la structure laisse ainsi une liberté d'agir sur cet espace car dans toute ville vivante et animée, les besoins humains ne cessent de se transformer et de se déplacer, de croître ou de disparaître.

L'équilibre et l'homogénéité de la structure seront atteints, lorsque, d'ici à 15 ans environ, les habitants seront capables de s'occuper de leur cité. Reprenant les options de P. Geddes et de son disciple L. Mumford, l'espace urbain s'inscrit là dans une permanence historique de l'environnement humain et de la vie sociale. D'ailleurs, pour le premier nommé, le devenir de la ville étant imprévisible, il est nécessaire d'avoir recours à la science et à la pluridisciplinarité, conditions préalables de toute proposition d'aménagement.

### LA VI(LL)E, UNE NATURE COMPLEXE.

S. Ostrowetsky parle de « figure de l'être urbain » pour désigner la nature organique de la cité dans les villes nouvelles : « La ville ne recherche plus l'image corporelle comme principe esthétique mais l'organe ou le vivant comme principe générique » (Ostrowetsky, p. 140). L'appel à cette légitimité naturelle fait plus que jamais référence ici aux sciences naturelles et l'interdisciplinarité, dans ce contexte, marque une étape essentielle dans l'avènement d'une anthropo-écologie, qui ambitionne d'étudier les rapports de l'homme à la nature. Depuis un demi-millénaire, signale par ailleurs F. Choay, les théoriciens de la ville ont toujours été animés par l'idée de système<sup>3</sup>. Les concepts organicistes qui font leur apparition au début du XX<sup>e</sup> siècle au confluent de l'histoire, de la sociologie, de la biologie et de la géographie humaine naissantes, combattent l'idée d'un dualisme du milieu et du vivant – la nature contre la culture – pour étudier au contraire leur interpénétration au moyen de la pluridisciplinarité. Après une longue période marquée par les théories évolutionnistes de Darwin, la réalisation du Vaudreuil coïncide avec le développement de travaux précieux sur la biologie moléculaire et génétique, tels ceux d'Henri Laborit, dont l'influence est revendiquée par l'équipe de conception. Afin de penser la logique du vivant, celui-ci met à jour des systèmes relationnels, des structures de groupe, des propriétés combinatoires pour atteindre une cohérence d'élaboration de l'espèce humaine. Il insiste notamment sur l'unicité de celle-ci au sein de la biosphère et sur les conséquences désastreuses d'un ordre fonctionnel de la civilisation industrielle qui aboutit à de graves tensions, au désordre<sup>4</sup>. Les premières propositions architecturales émanant de l'atelier de Montrouge précisent que la ville, telle une molécule, est une

(3) Dans *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Le Seuil, Paris, 1980.

(4) Henri Laborit (1968), *Biologie et Structure*, Gallimard. Sur les incidences du productivisme et d'un développement urbain anarchique sur l'espèce humaine cf. *L'Homme et la Ville*, Flammarion, 1971.

combinatoire où, à tous les échelons d'organisation, s'établissent des phénomènes de communication, dans tous les sens. Par comparaison à d'autres structures urbaines, celle qui est expérimentée avec le « germe de ville » est porteuse d'un nombre conséquent de combinaisons que l'on entrevoit de façon illimitée dans les solutions architecturales. La rupture avec les modèles scientifiques mécanistes – une cause produit un effet – est patente et renvoie à l'époque aux premières formalisations d'un réel multi-rationnel. L'on songe par exemple à « la théorie de la complexité » d'Edgar Morin. Le fait biologique bouscule ici « l'imaginaire bâtisseur » en signifiant que toute conscience doit être avertie de ce qui se passe « entre » les éléments vivants. On ne saurait écarter de cette approche l'écologie fondamentale qui s'exprime dans le programme anti-nuisances, propulsé par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) sur fond diplomatique et stratégique avec les États-Unis. Cette discipline prétend que les rapports entre organismes vivants, qu'ils soient « lutte pour la vie » ou « coopération », sont les mêmes chez les animaux que chez les hommes et permettent de décrire le comportement des espèces dans la nature. Définie à l'origine par l'étude scientifique de l'économie végétale et animale, l'écologie s'inscrit pour la première fois dans l'organigramme de la planification française avec ce projet expérimental anti-nuisances pour lequel les différentes mesures concrètes, techniques, ou réglementaires, étudiées et expérimentées en vraie grandeur sont susceptibles d'être ensuite généralisées à d'autres villes françaises et même éventuellement, à d'autres pays. En mai 1970, *le Figaro* titre « La ville nouvelle du Vaudreuil sera l'agglomération la moins polluée du monde ». La Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) est missionnée dans un premier temps pour chercher de quelle façon les conditions de l'urbanisation au Vaudreuil affectent l'environnement naturel (tous les composants vivants et non vivants des écosystèmes locaux et régionaux influencés par les composants artificiels – bâtiments, routes, véhicules). Les premières études de cet organisme portent sur les thèmes suivants : le site, les problèmes de circulation, l'industrie et la ville, l'habitat et s'appuient sur cinq dimensions de l'écosystème :

- 1• Des milieux naturels à entretenir en bon état : eau, air, flore, ambiance sonore, paysage.
- 2• Des microsites particulièrement séduisants : forêts, vallées, plans d'eau à préserver.

- 3• Des programmes à réaliser : logements, base de plein air, zones industrielles.
- 4• Les différents degrés d'action pour l'environnement : éliminer les risques graves (inondations par exemple), contrôler et réduire les sources de pollution, améliorer le cadre de vie.
- 5• Le facteur temps : protéger la ville contre les nuisances de l'an 2000.

Mais, au début des années 70, la veille intellectuelle du programme anti-nuisances est assurée simultanément par les Américains à l'occasion d'échanges scientifiques supervisés par l'Ambassade des États-Unis en France. Entre 1968 et 1971 environ, on va assister à un déplacement progressif des études axées sur les sciences naturelles menées par la DGRST vers une analyse du support homme/environnement dans laquelle la sociologie et l'urbanisme deviennent dominants. Les Américains se plaignent notamment que le programme anti-nuisances présente de grosses lacunes dans le domaine psychosociologique. Les fondements de l'écologie urbaine américaine se signalent explicitement à ce stade du projet. À l'image de la ville de Chicago dans les années 20, le site du Vaudreuil va être assimilé par endroits à un milieu naturel, que les vagues successives de migrants transforment, en même temps qu'ils s'y adaptent en aménageant leur espace propre. Ce milieu est caractérisé par des équilibres et des déséquilibres entre groupes en concurrence. L'écosystème urbain peut se définir comme « unité de corrélation et de dépendance » où les populations tendent à se distribuer selon des formes types d'interaction, de communication, de conflit, de manipulation en perpétuelle redéfinition d'association et de compétition. La dynamique territoriale de peuplement est ainsi associée à des chaînes écologiques où la coexistence de communautés, sortes de sous-systèmes, est toujours impliquée dans une articulation causale : pour faciliter l'adaptation du milieu à l'urbanisation nouvelle, il est nécessaire de prévoir et de susciter des complémentarités. Faut-il accepter le risque d'une constitution de microcosmes, mal reliés les uns aux autres, qui ne communiqueraient pas entre eux ? Une enquête ethnographique qui démontrerait l'existence de sous-cultures pouvant cohabiter et s'épanouir sans s'étouffer serait la bienvenue <sup>5</sup>. Aucun espace urbain n'avait fait jusqu'alors l'objet d'une recherche systématisée du point de vue de son développement social. La conception du programme de recherches en sciences humaines à l'intérieur

(5) Note de D. Rémy pour le comité « Sciences humaines et Environnement », EPV, entre 1971 et 1974.

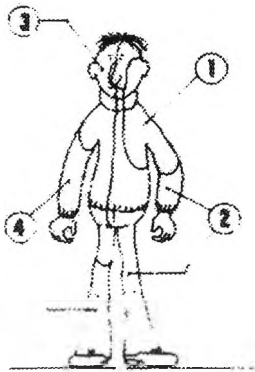


du projet anti-nuisances prévoit d'étudier toutes les étapes du développement de la ville dès l'arrivée des premiers habitants : il s'agit de savoir comment fonctionne l'influence des nouveaux milieux sur la formation des images, des valeurs et des comportements de l'enfant, ainsi que les rôles féminins et l'adaptation des ruraux au nouvel ensemble urbain... Toutes ces études doivent servir de base de référence rendant possible la saisie ultérieure de l'évolution des modes de vie.

Que ce soit pour comprendre les successions logiques et séquentielles de tous les éléments physiques ou même sociologiques impliqués dans la réalisation de la ville, l'interdisciplinarité instaure ici sa propre légitimité par rapport à des questions de socialisation de l'espace : la connaissance de la ville se construit par l'action et son apprentissage est un acte culturel résultant de multiples interactions. La méthode installe la science, comme la société locale, dans un lieu et un temps vécus de façon permanente. L'homme est omniprésent : il fait la ville et la recrée sans cesse tandis que l'expert accompagne son développement. S. Ostrowsky affirme que la cité n'est pas seulement une œuvre, une création, mais une « génération » qui permet de reconstituer, comme le voulait H. Lefebvre, une unité spatio-temporelle : le sujet. La localité va devenir en effet un quasi sujet de besoins, résultat de l'agrégation artificielle d'une multiplicité de forces sociales et d'une pseudo-unité douée de conscience et de volonté. La question écologique déplace cette fois le projet interdisciplinaire de la technique au politique. D'une part, la structure, en s'étendant à tout le corps social de manière relativement autonome, donne encore plus de consistance et de réalité à ce corps jusqu'à le transformer en un principe de gestion politique. La conception d'un espace qui rend libre se réfère directement à une sensibilité écologique soucieuse de préserver des normes de confort pour le bien-être des habitants ou celui de leurs enfants. Un territoire perçu comme menaçant, contraignant ou à l'évolution incontrôlable est forcément contraire à cette aspiration. D'autre part, pour parfaire la conscience d'une ville multi-dimensionnelle, le projet insiste sur le rôle de la communication entre les diverses communautés et individus et sur celui des organisations sociales et politiques qui garantissent la pérennité du système global tout en régulant les relations de pouvoir.

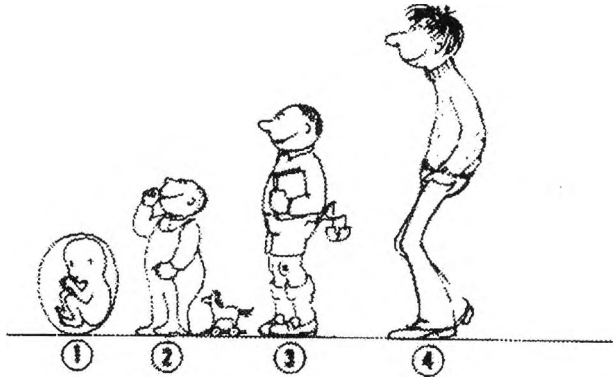
### Méthode traditionnelle

Les phases 1, 2, 3... n'ont aucun sens en elles-mêmes. Elles ne prennent leur sens que par rapport à l'ensemble fini entièrement déterminé a-priori.

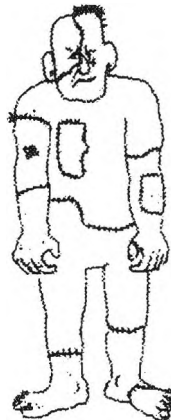


### Méthode du germe

La phase 1, bien que déséquilibrée, a sa propre cohérence. Les avènements possibles du germe sont multiples. À chaque stade de son développement, il constitue une unité



### Ce qu'est une ville conçue et réalisée par morceaux juxtaposés.



Dans le meilleur des cas : Frankenstein !  
Quel savant fou pourra lui donner l'étincelle de vie .



Le plus souvent un monstre ! Combien de générations avant que la tête soit bien d'aplomb sur les épaules ?

### L'ACTEUR, LE SYSTÈME ET LA CONTRACTUALISATION

Le statut théorique et pratique de l'appropriation de l'espace a été très discuté mais aussi très disputé au Vaudreuil. Les enjeux propres à la constitution d'un territoire régional, puis communal, ont conduit finalement à ce que cette ville devienne l'une des références les plus abouties au « local », c'est-à-dire à un système d'action autonome qui, à l'image d'un individu-ville, doit pouvoir s'autogérer en toute harmonie. Cet individu n'est pas tant introspection mais surtout lutte pour la liberté contre la logique de consommation de masse et des hiérarchies autoritaires, qui, à l'image du fonctionnalisme, en font un être atomisé et sérialisé. Il est aussi mémoire, historicité, appartenance, volonté du groupe et surtout de l'acteur social d'être maître de son destin : tous les moyens sont donnés à « l'habitant » (socialisation à la ville via les équipements socio-culturels, forte densité de l'habitat pour créer un lien communautaire, etc.) pour qu'il puisse s'approprier son territoire et ainsi transformer son cadre de vie. Le droit à la liberté individuelle et le droit à la ville s'impliquent dans le projet normand. C'est un rapport à soi et aux autres travaillé par l'autodétermination.

Lorsque l'on place cet idéal dans le rétroviseur historiographique, notamment à partir des ancrages professionnels de ses artisans, une première filiation apparaît clairement au sein des colonies françaises, du rapatriement de leur personnel et de leurs formes de gouvernement urbain en Normandie. L'on sait que l'Afrique du Nord a généré les administrations de mission, soit une association de géographes, sociologues, économistes, démographes, mathématiciens, qui, sous l'autorité d'un ingénieur, travaillaient en concertation. Ces administrations entendaient alors s'opposer aux anciens régimes de gestion pour élever le niveau des études, élaborer des plans ou réaliser des opérations exemplaires. Des expériences significatives sont orchestrées en Algérie par P. Delouvrier, administrateur du territoire en 1958, ordonnateur des futures villes nouvelles de la région parisienne. Il est accompagné dans sa tâche par un certain P. Chaussade, alors Secrétaire Général du Gouvernement d'Algérie et bientôt futur préfet de la région Haute-Normandie chargé de la régionalisation du plan. Le parti pris de la pluridisciplinarité, corollaire de la planification à grande échelle, est aussi le fait des agences d'agglomération en urbanisme, dont la première est créée à Oran dans les

années 50, suivie de près par celle d'Alger. Il est porté encore par des architectes-urbanistes comme M. Ecochard avec lequel les membres de l'Atelier de Montrouge, maître d'ouvrage au Vaudreuil, ont fait leurs premières armes dans les colonies. En l'absence de statistiques convaincantes, il semble difficile de faire le comptage du personnel colonial recruté dans l'ensemble des institutions mises en place au cours des années 60 pour établir la conjonction souhaitée entre le développement du gouvernement urbain et sa traduction spatiale. Il reste que tous les organismes de mission ont été particulièrement bien dotés au niveau national, comme au niveau local. Un inventaire des demandes d'emploi adressées à l'Établissement Public du Vaudreuil (EPV) entre 1972 et 1974 fait apparaître qu'environ un tiers des candidats est passé, soit par les autres possessions d'Outre-Mer, soit par l'Afrique du Nord. Dans l'esprit des aménageurs qui s'attachent à l'édifice de la régionalisation puis à l'élaboration de la ville nouvelle du Vaudreuil, l'appropriation des espaces, quels qu'ils soient, découle désormais de la capacité des habitants, des techniciens et de la société civile à disposer d'un « droit du sol ». La volonté de maintenir la cohérence entre des objectifs urbanistiques démocratiques et les méthodes d'études a accru chez eux le besoin de rendre visible, par la pluridisciplinarité, des formes de contractualisation dans l'acte de construire.

En réalité, les terres colonisées, considérées comme vierges, et le sol normand, meurtri par le débarquement des alliés, sont placés sous les mêmes auspices. Ils ont cette vertu de faire passer des idéologies en acte assez facilement. La Haute-Normandie – et plus particulièrement la Basse-Seine qui doit faire l'objet du futur schéma d'aménagement régional –, a payé chèrement le fait d'être libérée la première de l'occupation allemande. Le génie civil et militaire, aux côtés des résistants et surtout au cours des opérations de reconstruction, s'organise logiquement autour de l'édification des ponts, des routes, des maisons, des bâtiments, des villes... Bientôt, les compétences et la maîtrise d'ouvrage des services des Ponts et Chaussées, ceux de la navigation portuaire et fluviale et les entreprises de travaux publics, mises à rude épreuve à la fin de la guerre, marquent le cadre des expérimentations futures en matière de planification et justifient l'importation massive de personnel provenant du Maghreb dans les entreprises de travaux publics comme au sein des services de l'État. La période 1945-1955 permet aux professionnels précités de constituer une base arrière technique aguerrie aux méthodes pluridisciplinaires.

Le contexte de la reconstruction prédispose aussi à l'élaboration de quelques expérimentations comme au Havre où l'architecte A. Perret et l'urbaniste J. Tournant contribuent à leur manière à faire de l'urbanisme une science exacte en inscrivant leur « laboratoire » dans l'histoire de l'interdisciplinarité. C'est là, sur ce champ de ruines, qu'ils imposent avec leurs pairs une unité souveraine aux formes urbaines en faisant collaborer plusieurs corps de métiers. On ne parle pas encore d'agence d'urbanisme mais le vocable « laboratoire » tient lieu et place du traditionnel « atelier d'architecture ». L'expérience du Havre constitue un modèle de concertation avec les acteurs locaux. J. Tournant plaide en effet pour que soit réalisée une reconstruction fondée sur une option foncière fixant la propriété collective des îlots urbains. Cette solution fait appel à une collaboration plus importante des autochtones dans l'édification des plans, notamment avec les propriétaires<sup>6</sup>. Mais ce n'est qu'avec l'expérience de la première agence d'urbanisme en métropole, qui voit le jour à Rouen en 1961, que l'association disciplinaire s'affirme pleinement. La SORETUR (Société Rouennaise d'Études Urbaines) émane de l'Atelier d'urbanisme municipal, dirigé alors par le directeur de l'École d'Architecture de Normandie. À la demande de L. Arretche, ordonnateur de la cité médiévale de Saint-Malo reconstruite à l'identique après la guerre, son ancien élève à l'École des Beaux Arts, G. Thurnauer, futur architecte au Vaudreuil, collabore avec la ville de Rouen au milieu des années 50. La Basse-Seine se situe ainsi, avant même la procédure officielle de régionalisation, au cœur du renouvellement des méthodes en urbanisme.

C'est précisément autour de cet héritage institutionnel que l'on peut situer encore l'effcience du projet interdisciplinaire qui, après avoir été tenté en Île de France, va consacrer un idéal systémique de la négociation en Normandie. Rappelons que la planification régionale se concentre dans un premier temps au sein du département de la Seine, qui d'abord avec les premiers plans d'extension de la capitale puis avec les cités jardins, devient rapidement le point de jonction du train réformateur afin d'engager efforts d'équipement et d'aménagement sous la Quatrième République et de mettre sur orbite les villes nouvelles de la ceinture parisienne dans les années 60. L'élargissement de la perspective de l'habitat à la ville et enfin à l'agglomération s'accompagne progressivement d'une conception de l'action politique, inséparable désormais de l'investigation préalable.

(6) Bertrand, R. (1989), « La reconstruction et la négociation du plan avec propriétaires et architectes, Jacques Tournant, un urbaniste au Havre », *Annales de la recherche urbaine*, n°45.

L'exigence interdisciplinaire se fait sentir notamment sous l'influence de sociologues comme P.-H. Chombart de Lauwe qui, souhaitant réformer conjointement les modes de vie et le cadre de vie des ouvriers après la guerre, contestent la suprématie des économistes et des ingénieurs au sein des structures d'aménagement. En Basse-Seine, avant poste de la décentralisation économique dès 1963, la régionalisation est placée sous le regard scientifique de M. Crozier et de son équipe du Centre de Sociologie des Organisations (CSO). Après avoir étudié un plan d'ensemble qui avait abouti aux 22 Régions de Programme à la fin des années 50, il étudie la planification régionale comme une source d'innovation dans le cadre du programme « L'administration face au changement » : « Ce n'était plus l'administration préfectorale mais l'ensemble des partenaires du jeu régional qui devenait l'objet de la recherche, le jeu qui se nouait dans les institutions régionales telles qu'elles avaient été définies à l'époque, c'est-à-dire les CODER, les missions régionales, les groupes de travail mis en place pour la préparation du Ve plan, les comités d'expansion, etc. »<sup>7</sup>. Pour M. Crozier et ses collègues, les phénomènes de pouvoir ne sont pas réductibles à des rapports hiérarchiques. Loin d'être des attributs, ils émanent d'une relation déséquilibrée impliquant l'échange et la négociation. Cela conforte l'idée d'une participation mutuellement consentie par les acteurs de la société civile pour laquelle il est nécessaire de développer des capacités de négociation systémique, c'est-à-dire la possibilité d'instaurer entre les multiples groupes, organisations, classes ou secteurs, des rapports de communication, de conflit et de coopération qui permettent la connaissance exacte des situations en jeu. En fait, le dispositif inhérent au fonctionnement de la planification régionale en Basse-Seine sert rapidement de cadre, sinon de justification à la définition des procédures d'étude et de concertation qui précèdent la réalisation du Vaudreuil. Derrière cette théorie participationniste optimiste qui se pose contre le pouvoir exclusif des notables, se loge une conception réactive des espaces politiques locaux qui va peu à peu prendre place parmi les théories de la domination après 1968 et 1969, suite aux échecs successifs des réformes décentralisatrices et notamment du Référendum de 1969. La montée en force de la théorie des systèmes, qui permet de penser solidairement les objets, les fonctions et les signes qui font la vie urbaine peut se lire d'une manière générale, d'après P. Lassave, parallèlement au procès de la technique et de la scientificité de la gestion

(7) P. Grémion dans un entretien à *Politix* n°7/8 « L'espace du local », 1989, p. 21.

urbaine <sup>8</sup>. Rejet des hiérarchies dirigistes et centralisatrices, lutte contre l'hégémonie des pouvoirs technocratiques au profit de la pluralité, édification du mythe du terrain ou de la recherche empirique – le travail en commun ne s'apprend, ni ne s'enseigne : il se vit –, accompagnent simultanément le projet interdisciplinaire. « Les technocrates contre la technocratie ! » clame-t-on au Vaudreuil. Ici, l'association disciplinaire est à la science ce que la contractualisation est au politique. Elle favorise la production d'un espace négocié, régi par la règle de la discursivité, où chacun a sa part de responsabilité vis-à-vis de la collectivité.

L'intelligence des phénomènes territoriaux au Vaudreuil n'est pas sans rappeler l'identification, par M. Foucault, d'un bio-pouvoir politique, qui se trouve être le corollaire d'une individualisation croissante de nos sociétés occidentales. À cet égard, l'interdisciplinarité comme mode de délibération et de gouvernementalité des systèmes complexes pose en filigrane des questions récurrentes face aux dérives technocratiques contre lesquelles le régime participatif s'est lui-même opposé. Quel est le statut de la science et de l'expertise dans la décision publique à l'heure où l'on place l'articulation disciplinaire comme une impérieuse nécessité ? Comment faire en sorte que la connaissance préalable à l'aménagement du territoire irrigue le débat public sans s'y substituer ? Les politiques urbaines, enfin, peuvent-elles être encore faites pour des dieux vivants dont on célébrerait la seule unité, la perpétuelle contemporanéité et l'auto-organisation dans l'espace public ? À ces questions, l'histoire du Vaudreuil ne prétend pas répondre. Tout juste peut-elle poser quelques jalons sur les enjeux systémiques d'une interdisciplinarité placée sous le signe d'un idéal organique.

CLAIRE BROSSAUD,  
sociologue, M.S.H. Tours,  
GRASS-C.N.R.S. Paris.

(8) Lassave P., *Les Sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Presse universitaire de Toulouse Le Mirail, 1997, p. 47.

## Bibliographie

« L'Aménagement du territoire et la colonie » (1988), *Cahier TTS n°4*, ministère de l'Équipement et du Logement.

**AMIOT M.** (1986), *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris EHESS.

**BROSSAUD C.** (2003), *Le Vaudreuil Ville Nouvelle (Val de Reuil) et son « imaginaire bâtisseur ». Identification d'un champ autour d'une ville*, Collection Villes et entreprises, L'Harmattan.

**CHARVOLIN F.** (1993), *L'invention de l'environnement en France : 1960-1971*, Thèse pour le doctorat en science politique et socio-économie de l'innovation, IEP Grenoble.

**CHOAY F.** (1965), *L'Urbanisme : utopies et réalités*, une anthologie, Paris, Seuil.

**CROZIER M., FRIEDBERG E.** (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.

**GAUDIN J.-P.** (1993), *Les Nouvelles Politiques urbaines*, Que sais-je ? n° 2839, Paris, PUF.

**GRAFMEYER Y, JOSEPH I.** (1979), *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.

**LEFEBVRE H.** (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 2 vol.

**LAÉ J.-F.** (1991), *Entre le faubourg et le HLM : l'éclipse du pauvre*, Rapport de recherche, Commissariat Général du plan, Délégation à la recherche et à l'innovation.

**MAZE J.** (1977), *L'Aventure du Vaudreuil*, Paris, Éditions Vincent.

**MERLIN P.** (1991) *Les Villes nouvelles françaises*, Que sais-je n°395, Paris, PUF.

**OSTROWETSKY S.** (1983-a), *L'imaginaire bâtisseur : les villes nouvelles françaises*, Paris, Librairie des Méridiens. (1983-b), « Reconstruction, la revanche de l'ordre urbain », in *Urbanisme* n°196.

(1985), *Un nouvel art de ville, huit villes nouvelles en quête d'elles-mêmes*, Éditions Autrement.

**PALMADE G.** (1977), *Interdisciplinarité et idéologies*, Anthropos.